



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire Adoption du Plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

Avis de Convocation vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité sera tenue le lundi, **16 décembre 2024 à 19h15** au bureau municipal situé au 106, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Étude et adoption du Plan Triennal d'immobilisation 2025-2026-2027
5. Période de questions sur le PTI 2025-2026-2027.
6. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Guillaume, ce 4 décembre 2024

Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION ET DE PUBLICATION

Je, soussignée, Anny Boisjoli, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Guillaume, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 4^e jour du mois de décembre 2024, entre 8 h et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4^e jour de décembre 2024.

Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière